

Dépôt de titres

Le dépôt de titres est la solution idéale pour conserver vos titres en bonne garde et les gérer avec efficience. Vous êtes informé en temps utile des transactions de capital et l'imputation sur votre compte est automatique.

Vos avantages

■ Conservation en lieu sûr

Vos titres conservés dans le dépôt de titres sont à l'abri des risques de perte, de vol et d'incendie.

■ Crédits ponctuels

Les intérêts, les dividendes et les titres sont crédités sans délai sur votre compte et vous recevez automatiquement un décompte transparent.

■ Gestion active des titres

Nous exécutons pour vous tous les actes de gestion conformément à vos directives (augmentations de capital, droits, fractionnement etc.). Les décomptes qui vous sont régulièrement adressés vous permettent d'être informé en permanence de la situation actuelle.

■ Relevé de dépôt annuel

A la fin de chaque année, vous recevez un relevé détaillé établi aux cours actuels de tous les titres enregistrés dans votre dépôt. Grâce au relevé de compte, il vous sera chose facile de vous rendre rapidement compte des modifications intervenues dans votre actif immobilisé.

■ Soutien actif du conseiller financier

Pour toutes les questions concernant les investissements et les placements, votre conseiller financier se tient à tout moment à votre entière disposition.

Fonctionnement du dépôt de titres

Conditions

Pour couvrir un dépôt de titres, il faut que celui-ci soit lié à une compte d'ordre de dépôt ou à une compte sur lequel seront créditées les transactions de capital et les ventes et sur lequel seront débités les ordres d'achat.

Saisie des ordres de vente et d'achat

Les ordres de vente et d'achat peuvent soit être passés directement à votre conseiller financier, soit être saisis dans l'e-banking Raiffeisen indépendamment des heures d'ouverture de la Banque. L'e-banking permet de négocier rapidement et à moindre coût les titres sur différentes places boursières.

Bon à savoir

Relevé fiscal annuel

Sur demande, nous vous adressons en fin d'année un relevé de dépôt à des fins fiscales (relevé fiscal). Ce relevé fiscal présente les produits imposables, et les positions sont évaluées aux cours fiscaux en vigueur. Il vous simplifie votre déclaration fiscale.

Relevé de performance

Sur demande, vous recevez un état de fortune périodique transparent avec des chiffres-clés détaillés sur la performance.

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.

www.raiffeisen.ch